



Conférence de presse Herve demain

Les rendez-vous ratés de la majorité

1. AUDIT ET DEMARCHE DE QUALITE / CONTRAT D'AVENIR LOCAL

- Proposition de HDM en mars 2007 (téléphonie, gsm, énergie, finances, personnel, marchés publics, bons de commande,...) ;
- Interpellation au Conseil communal le 17 septembre 2007
- Note du groupe HDM (annexe)
- Réunion et réponse de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (annexe)
- **Contrats d'avenir locaux**, notamment évoqués par le Ministre Courard et la Région wallonne. Des contrats qui devaient aller au-delà des déclarations de politique générale. Ils devraient être de véritables outils de gestion stratégique (diagnostique du territoire, identification et mise en œuvre des objectifs, évaluation, participation du citoyen.)
- **Encommissionnement des problématiques** (ex : points auto-stop, ...)

2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Zones d'aménagement communales concertées (ZACC)**

Quid de la mise en œuvre des zones d'aménagement communales concertées pour permettre une extension réfléchie et respectueuse de l'habitat autour des centres villageois ?

(Rapport urbanistique et environnemental ? Enquête publique ?)

Il n'y a pas de projet de programme communal pour la mise en œuvre des ZACC
Pour rappel en 2003, 155 hectares (11 zones) avaient été répertoriés dans l'entité de Herve.

- Quid de la **réhabilitation des chancres urbains**: site Chapelier (500.000€ en 1997, ...), site du Try, site de l'Ancien abattoir de Herve...
- **Plans communaux d'aménagement (PCA)**: en concertation avec les citoyens ?
- Quand aura-t-on enfin un projet d'intégration de notre commune dans un **schéma de structures** ou dans un **plan de développement rural** ?
- Où en est la **Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM)**?
- La majorité devait **faciliter les démarches administratives des candidats bâtisseurs**. Ne rions pas ... Retard dans le traitement des dossiers d'urbanisme et non-respect des délais de délivrance des permis.

3. ENERGIE

- Refus de réalisation d'un **audit énergétique des bâtiments communaux afin d'en diminuer les consommations** (isolation, électricité,...).
- Beaucoup de paroles mais peu d'actions.

4. POLITIQUE DU LOGEMENT

La déclaration de politique générale 2007-2012 sur le logement a été votée en juin 2008. « Mieux vaut tard que jamais » (Nicole Roumans).

Cette note prévoit de combattre l'exposition de la spéculation immobilière, mixité sociale, mixité intergénérationnelle, partenariat public privé, réhabilitation de logements inoccupés...

Bref le catalogue « la redoute »...

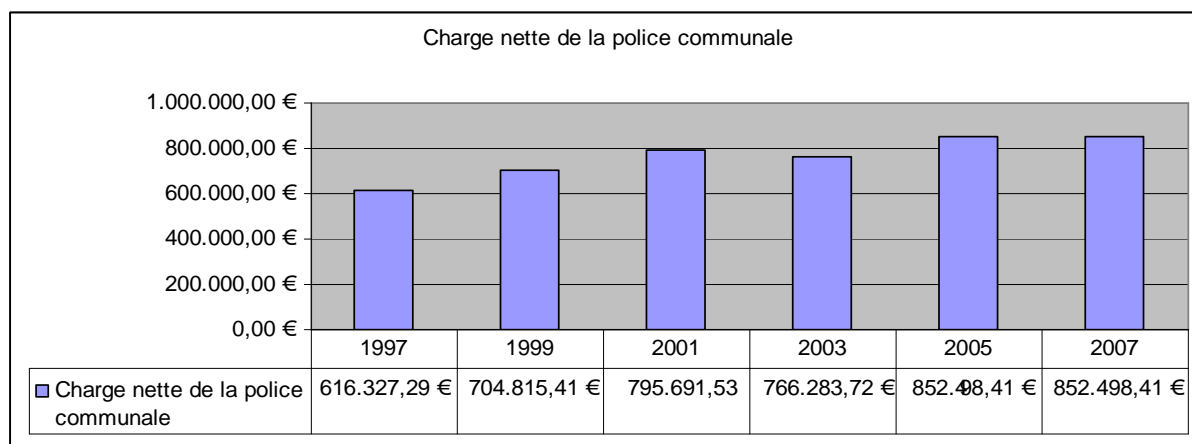
Concrètement :

- HDM est opposé à la **taxation des logements inoccupés**.
- **Site Beau-Vallon** à Battice (logements sociaux): à voir ...
- **Lotissement Charlier** : l'espoir fait vivre ...
C'est un projet de 2001. Les travaux d'équipement devaient être réalisés en 2003, 2004 et peut être en 2005. Les premières ventes devaient débiter fin 2004 et se terminer en 2007... !

5. SITUATION FINANCIERE ET FISCALITE

1. REFORME FISCALE / REFORME DES POLICES

- Globalement, la réforme des polices n'a pas fait exploser les budgets des communes, comme l'a démontré une étude réalisée par DEXIA. Sur 10 ans, on constate seulement une augmentation de 236.171,12 €



- La réforme fiscale a, au niveau fédéral, nettement amélioré le niveau de revenu des citoyens et a eu des effets limités pour les communes.

EXEMPLE

André vit à Herve qui applique 6 % d'additionnels communaux. Avant la réforme fiscale, l'Etat réclamait à André un montant d'IPP de 100. Grâce à la réforme fiscale, ce montant est ramené à 90.

Qu'en est-il pour André des additionnels communaux ?

Avant la réforme fiscale :

IPP	Etat	100
Additionnels	Commune 6%	6
TOTAL		106

Avec la réforme fiscale :

Avec l'augmentation des additionnels si les additionnels étaient restés à 6%

IPP	Etat	90	IPP	Etat	90
Additionnels	Commune 7,5%	6,75	Additionnels	Commune 6%	5,4
TOTAL		96,75	TOTAL		95,4

Diminution d'impôt pour André :

Avec l'augmentation des additionnels si les additionnels étaient restés à 6%

$106 - 96,75 = 9,25$	$106 - 95,4 = 10,6$
----------------------	---------------------

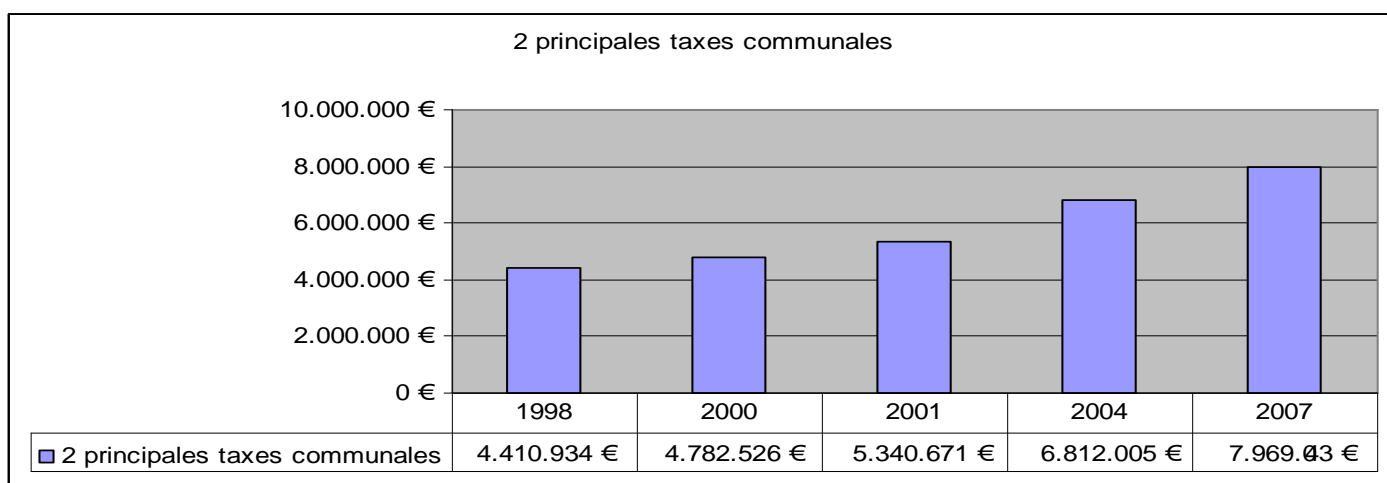
Cette modification d'impôt provient :

Avec l'augmentation des additionnels si les additionnels étaient restés à 6 %

- pour partie de l'Etat : - 10	- pour partie de l'Etat : - 10
- pour partie de la Commune : + 0,75	- pour partie de la Commune : - 0,6

2. FISCALITE

	1998	2000	2001	2004	2007	2008
Précompte immobilier	1.900	1.900	2.300	2.500	2.500	2.500
IPP	6 %	6 %	7 %	7 %	7 %	7,5 %
2 principales taxes communales	4.410.934€	4.782.526€	5.340.671€	6.812.005€	7.969.043€	



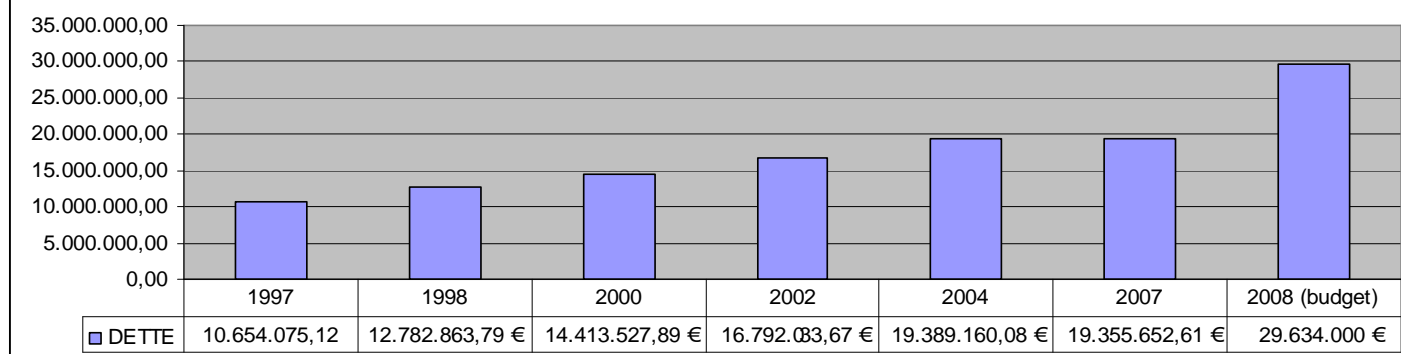
En 10 ans, les recettes issues de la fiscalité ont augmenté de 3.558.109 € soit une augmentation de 80,66 %.

3. DETTE

La dette a augmenté et ce malgré de nombreux remboursements anticipés d'emprunts importants, notamment celui de 1.510.787 en 2001.

Avec les investissements décidés et à assumer ainsi que les emprunts déjà engagés, la marge de manœuvre sera très réduite.

Evolution de la dette au 31 décembre



En 10 ans, la dette a augmenté de 8.701.577,49 € (2007) soit une augmentation de 81,67 %.

4. FONDS DES COMMUNES

La part du Fonds des Communes dans les recettes totales des communes ne fait que diminuer depuis des années. Et même si le plan Tonus est parvenu à freiner cette tendance, l'application des nouveaux critères prévus dans cette réforme va entraîner pour la Ville de Herve une perte importante de moyens financiers estimée à un peu plus de 25% (soit une perte de +/- 616.000€).

Dotations 2008 (100% des nouveaux critères)	Différence	Différence en %	Dotations 2008 (décret actuel et Tonus axe 1)	Dotations 2008 par habitant (décret actuel)	Dotations 2008 par habitant (nouveau décret)
2.435.067 €	616.122 €	- 25 %	1.818.945 €	145 €	109 €

La réforme du fonds des communes adoptée par le gouvernement wallon a pour effets néfastes d'encourager la rage taxatoire et constitue une prime à la mauvaise gestion.

La dotation reposant sur une enveloppe fermée, une commune qui n'augmente pas sa fiscalité risque de voir sa quote-part diminuer si les autres communes augmentent leurs taxes ou additionnels.

6. REFORME DE LA COLLECTE DES DECHETS

Problématique des déchets

Les gens ont encore en mémoire le rappel des taxes sur les immondices des années 1995 à 1999.

Le système de réforme de la collecte des déchets entrainera une augmentation de la taxe socle pour les ménages en passant de 45 à 140€.

A ce coût, il faut encore ajouter le coût du forfait par levée ainsi que le prix par kilo de déchets enlevés.

Coût du traitement des déchets

	2000	2001	2004	2005	2008	2009
Taxe	43,4 €	/	/	25 € par ménage 15 € par isolé	45 € par ménage 35 € par isolé	140 € par ménage
Sacs 50 l	0,50 €	0,74 €	1 €	1 €	1€	
Sacs 80 l	0,74 €	0,99 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €	
Conteneur						Forfait par levée + prix par kilo de déchet

7. PRIORITE A L'IMPLICATION DU CITOYEN

- Où en sont les réunions citoyennes ?

Exemples clairement évoqués dans le point 4 de la déclaration de politique générale de 2007-2012 intitulé « priorité à l'implication du citoyen ».

- Réunion avec les nouveaux habitants
- Problématique des salles communales

L'objectif n'est pas atteint ! Les utilisateurs de salles sont mécontents.

Pourquoi pas la création d'une asbl de gestion des salles communales composée de conseillers mais aussi de représentants des comités utilisant les salles ?

9. EMPLOI

Maison de l'emploi, où en sont les contacts ? Promesse en 2003.

10. COMMERCES

- La ville a raté l'occasion de **s'opposer au développement d'un centre commercial à Micheroux.**
- **Quid des parkings des centres de Herve et de Battice ?**

Les rues des hyper-centres de Herve et de Battice en zone bleue ?

Où en est la réflexion autour des zones bleues dans les centres urbains en collaboration avec les commerçants ?

- **Optimalisation du stationnement.**

Nécessité d'avoir des places de parking à forte rotation quasiment en face des commerces de proximité (banques, fleuristes, vidéothèques, librairies, boulangeries,...).

- **Signalétique efficace.**
- **Les enquêtes auprès des habitants ont montré que les commerces de vêtements et de chaussures et les magasins d'électroménagers constituent un élément incontournable du **redéploiement commercial pour la commune.****
- **Le marché hebdomadaire**

La ville a repris le marché du samedi depuis mars 2005.

Redynamisation du marché de Herve pour relancer le centre de Herve par rapport aux deux autres pôles commerciaux, centre de Battice et le long de la nationale N3. On est loin du compte ...

- **Clos des Ursulines**

Victime d'une réglementation de 2003 se rapportant au centre protégé de la ville de Herve

11. COLLEGE ROYAL MARIE-THERESE

- Dépassement budgétaire
- Toutes les aides y sont consacrées (plan triennal, fonds TGV, ...)
- Salle polyvalente ?
- Quid de l'affectation de l'ancienne chapelle du CRMT ?

12. MAIS ENCORE ...

Le 23 mai dernier, le magazine Le Vif/l'Express publiait son "Palmarès des communes 2008" où il fait bon vivre.

Ce classement fait apparaître que les provinces du Brabant wallon et de Liège comptent plusieurs communes bien placées sur base de ces critères.

Pour ce qui est du bien vivre, Herve se situe seulement à la 364^{ème} place (sur un total de 588).

	Socio-économique	Logement	Environnement	Offre de service	Classement général
Sur un total de 588	387	250	294	430	364

Quant aux autres communes du même arrondissement, on ne peut pas dire que Herve occupe une place de choix.

Aubel	82
Jalhay	84
Olne	114
Thimister-Clermont	136
Malmedy	155
Theux	170
Trois-Ponts	244
Plombières	321
Herve	364

